



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit

DESODORISANT SPRINGFRESH LAVANDE
300ml

N° de produit 18000883 – 16051809

UFI: TK20-E06E-P00S-0EJ3

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Pour rafraîchir et parfumer l'air intérieur

Usages déconseillés:

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

McBRIDE ROSPORDEN (YPLON SA)
Zi de Dioulan
29140 ROSPORDEN
FRANCE

Téléphone: + 33 (0) 298 669 500

Télécopie: + 33 (0) 298 599 600

Site web: <http://www.detergentinfo.com>

E-mail: product.legislation@mcbride.eu

1.4 Numéro d'appel d'urgence: F : + 33 (0) 145 425 959

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé selon la législation en vigueur.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Dangers Physiques

Aérosols

Catégorie 1

H222: Aérosol extrêmement inflammable. H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

2.2 Éléments d'Étiquetage





Mention d'Avertissement:	Danger
Déclaration(s) de risque:	H222: Aérosol extrêmement inflammable. H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Conseils de Prudence Conseils généraux:	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants.
Prévention:	P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211: Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P260: Ne pas respirer les aérosols.
Stockage:	P410+P412: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 oC.

2.3 Autres dangers Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS	1 - <5%	64742-48-9	919-857-5	01-2119463258-33;		#
BUTANE	>=20 - <30%	106-97-8	203-448-7	01-2119474691-32;		#
PROPANE	>=5 - <10%	74-98-6	200-827-9	01-2119486944-21;		#
ISOBUTANE	>=1 - <3%	106-97-8	203-448-7	01-2119474691-32;		#

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

Cette substance est répertoriée comme SVHC



Classification

Désignation chimique	Classification	Notes
HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS	Flam. Liq.: 3: H226; Asp. Tox.: 1: H304; STOT SE: 3: H336;	Note P
BUTANE	Flam. Gas: 1: H220; Compr. Gas: Liq. Gas: H280;	Aucune information disponible.
PROPANE	Flam. Gas: 1: H220;	Note U
ISOBUTANE	Flam. Gas: 1: H220; Compr. Gas: Liq. Gas: H280;	Aucune information disponible.

CLP: Règlement n° 1272/2008

Le texte intégral de toutes les phrases H est présenté dans la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation:	Transporter à l'air frais.
Contact avec la Peau:	Bien laver la peau avec de l'eau.
Contact oculaire:	Irriguer immédiatement à l'eau en abondance pendant 15 min. au maximum. Enlever les lentilles de contact éventuelles et bien écarquiller l'oeil. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
Ingestion:	Rincer soigneusement la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Légèrement irritant pour la peau en cas d'exposition prolongée. Le contact du mélange avec les yeux peut causer de légères irritations.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Dangers:	Aucune mesure de précaution sanitaire spécifique n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.
Traitement:	Consulter un médecin en cas de symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers d'Incendie Généraux:	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
5.1 Moyens d'extinction Moyens d'extinction appropriés:	En cas d'incendie, utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou une brume d'eau.



Moyens d'extinction inappropriés:

Ne pas lutter contre l'incendie au jet d'eau pour ne pas propager les flammes.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

5.3 Conseils aux pompiers Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Éviter tout contact oculaire et tout contact cutané prolongé ou répété.

6.1.1 Pour les non-secouristes:

Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8.

6.1.2 Pour les secouristes:

Aucune information disponible.

6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Absorber le produit avec du sable ou un autre absorbant inerte.

6.4 Référence à d'autres sections:

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Assurer une ventilation efficace. Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau. Aucune procédure particulière, mais une bonne hygiène personnelle est conseillée, surtout lors de la manipulation des produits chimiques. Respectez les consignes d'utilisation.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités.:

Conserver à l'écart des matières incompatibles. Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé.

Température de stockage:

Aucune information disponible.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour rafraîchir et parfumer l'air intérieur

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle



8.1 Paramètres de Contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Désignation chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition		Source
HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS	STEL 15 minutes	50,000000 ppm	290,000000 mg/m3	UE. Comité scientifique en matière de limites d'exposition professionnelle (CSLEP), Commission européenne - CSLEP, dans leur version modifiée (2014)
	TWA 8 heures	20,000000 ppm	116,000000 mg/m3	UE. Comité scientifique en matière de limites d'exposition professionnelle (CSLEP), Commission européenne - CSLEP, dans leur version modifiée (2014)
Désignation chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition		Source
BUTANE	VME	800,000000 ppm	1.900,00000 0 mg/m3	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée (07 2012)
HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS	STEL 15 minutes	50,000000 ppm	290,000000 mg/m3	UE. Comité scientifique en matière de limites d'exposition professionnelle (CSLEP), Commission européenne - CSLEP, dans leur version modifiée (2014)
	TWA 8 heures	20,000000 ppm	116,000000 mg/m3	UE. Comité scientifique en matière de limites d'exposition professionnelle (CSLEP), Commission européenne - CSLEP, dans leur version modifiée (2014)
ISOBUTANE	VME	800,000000 ppm	1.900,00000 0 mg/m3	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée (07 2012)

Directives relatives à l'exposition

Désignation chimique	Type	Source
HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS	Désignation de peau Peut être absorbé par la peau.	UE. Comité scientifique en matière de limites d'exposition professionnelle (CSLEP), Commission européenne - CSLEP, dans leur version modifiée
BUTANE	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition Limite Indicative	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée
HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS	Désignation de peau Peut être absorbé par la peau.	UE. Comité scientifique en matière de limites d'exposition professionnelle (CSLEP), Commission européenne - CSLEP, dans leur version modifiée
ISOBUTANE	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition Limite Indicative	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée

Valeurs de DNEL

<** Phrase does not exist: CUST - ARI-E-000002486 **>: Valeurs de DNEL

Composant critique	Type	Voie d'exposition	Avertissements sanitaires	Remarques
ISOBUTANE	Population en général	inhalation	Local, long terme;	

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles Techniques Appropriés:

Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:

En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité ou un masque facial.



Protection des Mains:	Matière: Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.
Protection de la peau et du corps:	Aucune information disponible.
Protection respiratoire:	Aucune protection n'est habituellement nécessaire dans des conditions normales d'utilisation avec une ventilation suffisante.
Mesures d'hygiène:	Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau. Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Contrôles environnementaux:	Pas eFDS disponible

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État:	liquide
Forme:	Aérosols
Couleur:	Aucune information disponible.
Odeur:	Aucune information disponible.
Seuil olfactif:	Aucune information disponible.
pH:	Aucune information disponible.
Point de congélation:	Aucune information disponible.
Point d'ébullition:	Aucune information disponible.
Point d'éclair:	Aucune information disponible.
Taux d'évaporation:	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz):	Aérosol extrêmement inflammable.
Limites d'explosivité - supérieure:	Aucune information disponible.
Limites d'explosivité - inférieure:	Aucune information disponible.
Pression de vapeur:	Aucune information disponible.
Densité de vapeur relative:	Aucune information disponible.
Densité:	Aucune information disponible.
Densité relative:	Aucune information disponible.
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Aucune information disponible.
Solubilité (autre):	Aucune information disponible.
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	Aucune information disponible.
Température d'auto-inflammation:	Aucune information disponible.
Température de décomposition:	Aucune information disponible.
Viscosité, cinématique:	Aucune information disponible.
Viscosité, dynamique:	Aucune information disponible.

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Teneur en COV:	Aucune information disponible.
Propriétés explosives:	Aucune information disponible.
Propriétés comburantes:	Aucune information disponible.



RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	Stable dans les conditions normales de température pour une utilisation recommandée.
10.2 Stabilité Chimique:	Ce produit est stable dans des conditions normales.
10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses:	Aucune dans les conditions normales.
10.4 Conditions à Éviter:	Éviter tout chauffage ou contamination. Ne pas congeler.
10.5 Matières Incompatibles:	Acides forts. Combustibles forts. Bases fortes.
10.6 Produits de Décomposition Dangereux:	En cas d'incendie, des gaz toxiques (COx, NOx) peuvent se dégager.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation:	Aucune dans les conditions normales.
Contact avec la Peau:	Légèrement irritant pour la peau en cas d'exposition prolongée.
Contact oculaire:	Peut entraîner une irritation passagère des yeux.
Ingestion:	Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer irritation et maux de tête.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingestion

Mélange: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Composants:

HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS	Aucune information disponible.
BUTANE	Aucune information disponible.
PROPANE	Aucune information disponible.
ISOBUTANE	Aucune information disponible.

Contact avec la peau

Mélange: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Composants:

HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS	Aucune information disponible.
BUTANE	Aucune information disponible.
PROPANE	Aucune information disponible.



ISOBUTANE	Aucune information disponible.
Inhalation	
Mélange:	Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.
Composants:	
HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS	Aucune information disponible.
BUTANE	Aucune information disponible.
PROPANE	Aucune information disponible.
ISOBUTANE	Aucune information disponible.
Toxicité à dose répétée	
Mélange:	Aucune information disponible.
Composants:	
HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS	Aucune information disponible.
BUTANE	Aucune information disponible.
PROPANE	Aucune information disponible.
ISOBUTANE	Aucune information disponible.
Corrosion ou Irritation de la Peau:	
Mélange:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Composants:	
HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS	Aucune information disponible.
BUTANE	Aucune information disponible.
PROPANE	Aucune information disponible.
ISOBUTANE	Aucune information disponible.
Blessure ou Irritation Grave des Yeux:	
Mélange:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Composants:	
HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS	Aucune information disponible.
BUTANE	Aucune information disponible.
PROPANE	Aucune information disponible.
ISOBUTANE	Aucune information disponible.
Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée:	



Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:
HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS
BUTANE Aucune information disponible.
PROPANE Aucune information disponible.
ISOBUTANE Aucune information disponible.

Mutagenicité des Cellules Germinales

In vitro

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:
HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS
BUTANE Aucune information disponible.
PROPANE Aucune information disponible.
ISOBUTANE Aucune information disponible.

In vivo

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:
HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS
BUTANE Aucune information disponible.
PROPANE Aucune information disponible.
ISOBUTANE Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Mélange: Aucune information disponible.

Composants:
HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS
BUTANE Aucune information disponible.
PROPANE Aucune information disponible.
ISOBUTANE Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Mélange: Aucune information disponible.

Composants:



HYDROCARBONS, C9- C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS	Aucune information disponible.
BUTANE	Aucune information disponible.
PROPANE	Aucune information disponible.
ISOBUTANE	Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

HYDROCARBONS, C9- C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS	Aucune information disponible.
BUTANE	Aucune information disponible.
PROPANE	Aucune information disponible.
ISOBUTANE	Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

HYDROCARBONS, C9- C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS	Aucune information disponible.
BUTANE	Aucune information disponible.
PROPANE	Aucune information disponible.
ISOBUTANE	Aucune information disponible.

Risque d'Aspiration

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

HYDROCARBONS, C9- C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS	Aucune information disponible.
BUTANE	Aucune information disponible.
PROPANE	Aucune information disponible.
ISOBUTANE	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë

Poisson

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



Composants

HYDROCARBONS, C9- C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS	Aucune information disponible.
BUTANE	Aucune information disponible.
PROPANE	Aucune information disponible.
ISOBUTANE	Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants

HYDROCARBONS, C9- C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS	Aucune information disponible.
BUTANE	Aucune information disponible.
PROPANE	Aucune information disponible.
ISOBUTANE	Aucune information disponible.

Toxicité pour les plantes aquatiques

Mélange: Aucune information disponible.

Composants

HYDROCARBONS, C9- C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS	Aucune information disponible.
BUTANE	Aucune information disponible.
PROPANE	Aucune information disponible.
ISOBUTANE	Aucune information disponible.

Toxicité pour les microorganismes

Mélange: Aucune information disponible.

Composants

HYDROCARBONS, C9- C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS	Aucune information disponible.
BUTANE	Aucune information disponible.
PROPANE	Aucune information disponible.
ISOBUTANE	Aucune information disponible.

Toxicité chronique

Poisson

Mélange: Aucune information disponible.

Composants

HYDROCARBONS, C9- C11, N-ALKANES,	Aucune information disponible.
--------------------------------------	--------------------------------



ISOALKANES, CYCLICS, < 2%	
AROMATICS	
BUTANE	Aucune information disponible.
PROPANE	Aucune information disponible.
ISOBUTANE	Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques

Mélange: Aucune information disponible.

Composants

HYDROCARBONS, C9- C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2%	Aucune information disponible.
AROMATICS	
BUTANE	Aucune information disponible.
PROPANE	Aucune information disponible.
ISOBUTANE	Aucune information disponible.

Toxicité pour les plantes aquatiques

Mélange: Aucune information disponible.

Composants

HYDROCARBONS, C9- C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2%	Aucune information disponible.
AROMATICS	
BUTANE	Aucune information disponible.
PROPANE	Aucune information disponible.
ISOBUTANE	Aucune information disponible.

12.2 Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

Mélange: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans ce mélange respecte(nt) les critères de biodégradabilité définis dans le Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres. Les autres composants de ce mélange sont soit environnementalement inertes ou soit absorbés dans les eaux usées et sédiments ou se dégradent en substances dont l'impact environnemental est susceptible d'être faible lorsque le mélange est utilisé comme recommandé.

Rapport DBO/DCO

Mélange: Aucune information disponible.

Composants

HYDROCARBONS, C9- C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS	Aucune information disponible.
BUTANE	Aucune information disponible.
PROPANE	Aucune information disponible.
ISOBUTANE	Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de Bioaccumulation



Mélange:	Ce produit n'est pas bioaccumulable.
12.4 Mobilité dans le Sol:	Aucune information disponible.
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS	Aucune information disponible.
BUTANE	Aucune information disponible.
PROPANE	Aucune information disponible.
ISOBUTANE	Aucune information disponible.
12.6 Autres Effets Néfastes:	Aucuns connus.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales:	Eliminer le contenu/récipient conformément aux prescriptions locales pour l'élimination des déchets ménagers.
Méthodes d'élimination:	Rincer avant élimination. Éliminer auprès d'un organisme homologué.
Emballages Contaminés:	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR

14.1 Numéro ONU :	UN 1950
14.2 Nom d'Expédition des Nations unies :	AEROSOLS, inflammables
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe :	2
Code Classification :	5F
Etiquettes :	2.1
N° de danger (ADR) :	-
Code de restriction en tunnel :	2 (D)
14.4 Groupe d'Emballage :	-
Quantité limitée :	1.00 L
Quantité exemptée :	E0
14.5 Dangers pour l'Environnement :	Non
Polluant marin :	Non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :	190, 327, 344, 625

ADN

14.1 Numéro ONU :	UN1950
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies :	AEROSOLS, inflammables
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	



Classe :	2
Code classification :	5F
Etiquettes :	2.1
N° de danger (ADR) :	Non applicable
14.4 Groupe d'Emballage :	-
Quantité limitée :	1.00 L
Quantité exemptée :	E0
14.5 Dangers pour l'Environnement :	Non
Polluant marin :	Non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :	190, 327, 344, 625

IMDG

14.1 Numéro ONU :	UN 1950
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies :	AEROSOLS
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe :	2
Risque subsidiaire :	2.1
Etiquettes :	2.1
N° d'urgence :	F-D, S-U
14.4 Groupe d'Emballage :	-
Quantité limitée :	SP277
Quantité exemptée :	E0
14.5 Dangers pour l'Environnement :	Non applicable
Polluant marin :	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :	63, 190, 277, 327, 344, 381, 959

IATA

14.1 Numéro ONU :	UN 1950
14.2 Nom de transport complet :	AEROSOLS, inflammable
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe :	2.1
Etiquettes :	Flamm. Gas
14.4 Groupe d'Emballage :	-
Quantité limitée :	
Uniquement par avion cargo	
Spécifications emballage :	203
Quantité maximale nette par Emballage :	150 Kg
Aéronefs de transport de passagers Et de marchandises	
Spécifications emballages :	Y203
Quantité maximale nette par Emballage :	30 Kg G
Spécifications emballage :	203
Quantité maximale nette par Emballage :	75 Kg
Quantité exemptée :	E0
14.5 Dangers pour l'Environnement :	Non
Polluant marin :	Non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :	63, 190, 277, 327, 344, 381, 959



14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC : non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I, Substances réglementées: aucune

RÈGLEMENT (CE) No 1907/2006 (REACH), ANNEXE XIV LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES À AUTORISATION: aucune

Règlement (CE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte), et ses modifications: aucune

UE. Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (SVHC), REACH: aucune

Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation: aucune

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
PROPANE	74-98-6	1,0 - 10%

Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail.: aucune

Directive 92/85/CEE concernant la mise en oeuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail.: aucune

RÈGLEMENT (CE) No 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, ANNEXE II: Polluants: aucune

Directive 98/24/CEE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail: aucune

Directive 98/24/CEE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail: aucune

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en oeuvre.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes:
Aucune information disponible.

Notes:

HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS	Note P	La classification comme cancérogène ou mutagène peut ne pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de benzène (no EINECS 200-753-7). Si la substance n'est
--	--------	--



		pas classée comme cancérogène, les conseils de prudence (P102)P260-P262-P301 + P310-P331 (tableau 3.1) ou les phrases S (2-)23-24-62 (tableau 3.2) doivent à tout le moins s'appliquer. La présente note ne s'applique qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole, visées dans la troisième partie.
PROPANE	Note U	Lorsqu'ils sont mis sur le marché, les gaz doivent être classés comme « gaz sous pression », dans l'un des groupes suivants : « gaz comprimé », « gaz liquéfié », « gaz liquéfié réfrigéré » ou « gaz dissous ». L'affectation dans un groupe dépend de l'état physique dans lequel le gaz est emballé et, par conséquent, doit s'effectuer au cas par cas.

Principales références bibliographiques et sources de données: Aucune information disponible.

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Informations de formation: Aucune information disponible.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Aerosol 1, H222

Avis de non-responsabilité: Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement.